

Tarifs

Tarifs T.T.C. valable jusqu'au 01 Avril 2025



Double poney	Forfait trimestriel (1)	Carte de 10 séances (2)
Enseignement	26 € x nb de séances	295 €
Licence 2025	25 € (-18 ans) / 36 € (+18 ans)	

Shetland (8-12)	Forfait trimestriel (1)	Carte de 10 séances (2)
Enseignement	25 € x nb de séances	285 €
Licence 2025	25 €	

Shetland (5-7)	Forfait trimestriel (1)	Carte de 10 séances (2)
Enseignement	21 € x nb de séances	245 €
Licence 2025	25 €	

(1) **Le forfait trimestriel** : Cours à jour et heure fixe récupérables (mais non remboursable) en cas d'absence uniquement sur présentation d'un certificat médical. En cas de confinement : les cours ne seront ni récupérables ni remboursables.

(2) **La carte de 10 séances** : Elle donne droit à un cours à jour et heure fixe, mais contrairement au forfait, les absences ne sont pas pénalisées à condition de signaler l'absence de l'enfant 24h avant son cours

Tarifs d'une séance en cours collectif :

(tarif à la séance, ne comprenant pas l'assurance, prévoir une assurance personnelle) :

Double poney : 32 € / Shetland 8/12 ans (1h) : 30 € / Shetland 5/7 ans (45 min) : 27 €

Promenade en main sur shetland (45 min) : 20 €

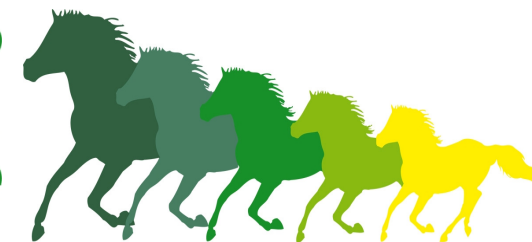
Location poney pour 1h de promenade (cavaliers licenciés, niveau galop 5) : 30 €

1h de promenade double poney avec moniteur (minimum 3 cavaliers) : 49 €

Cours particuliers : cavaliers licenciés au poney club de Changé : 45 € / Propriétaire : 40 €

10% de réductions à partir du 2^e enfant sur les cours et les stages
Les chèques vacances et coupons sport ANCV ne sont plus acceptés.

Poney Club de Changé



janvier 2025

Toute l'équipe
du Poney-club vous
présente
ses meilleurs vœux !



Route d'Yvré-l'Evêque – 72560 Changé
☎ 02 43 40 10 01 - 06 09 69 35 19
www.poneyclubdechange.com

Règlement intérieur

(extrait)

Toute personne qui s'inscrit au Poney-Club de Changé en accepte de ce fait le règlement intérieur.

Lors de votre inscription ou réinscription, en septembre, il vous a été remis un document précisant nos tarifs ainsi que le mode de règlement qui sont de quatre sortes :

**Le forfait trimestriel,
La carte de 10 heures,
Le tarif passager.**

Nous vous rappelons que le **forfait trimestriel** est calculé en fonction de la régularité des cours, à un tarif préférentiel. Ce sont des cours à jour et heure fixe.

En cas d'absence, les cours ne seront récupérés que sur présentation d'un certificat médical et ne pourront en aucun cas être remboursés.

Nous proposons donc à nos adhérents qui, lors d'un trimestre pendant lequel des absences seront à prévoir (**weekend, anniversaires...**) de souscrire une **carte de 10 heures**. Celle-ci laisse une entière souplesse qui permet de s'inscrire aux cours d'une semaine sur l'autre ou de prévoir une absence qui ne sera alors pas pénalisée.

Le tarif passager est appliqué pour des reprises occasionnelles. Les cavaliers montant avec un forfait trimestriel et qui demanderaient la récupération de fréquentes absences non justifiées, ne pourraient plus bénéficier du tarif forfaitaire, et passeraient alors en tarif passager pour les heures montées pendant le trimestre.

Nous rappelons également que les forfaits trimestriels doivent impérativement être réglés avant la fin du 1^{er} mois.
En cas de départ en cours d'année, les sommes versées sont définitivement acquises au Poney-Club.
Nous comptons sur votre compréhension et nous vous en remercions.

A retenir !

Poney Baby

Inscrivez-vous dès maintenant

Pour les 1^{ere} année
Dimanche 19 janvier 2025
Dimanche 9 Février 2025
Dimanche 9 Mars 2025

Pour les 2^e année
Dimanche 12 janvier 2025
Dimanche 2 Février 2025
Dimanche 2 Mars 2025

EN VENTE POUR L'HIVER :
Le **BLOUSON** du Poney Club

Un portant, ou sont déposés les vêtements et objets trouvés; est installé à l'entrée !

CONCOURS PREVISIONNELS 2025

16/02/25 : CSO Boulerie Jump
23/02/25 : CSO Boulerie Jump

Retrouvez toute l'actualité du poney club
Sur notre site internet : **www.poneyclubdechange.com**
Sur notre page facebook : **poneyclubdechange72**

Quelques petites consignes d'utilisations valables pour parents et enfants :

- Ne pas toucher le thermostat des radiateurs électriques : ils sont programmés avec une horloge. En revanche, nous signaler si la température ne vous convient pas.
- Ne pas toucher les stores, nous ferons le nécessaire pour votre bien être.
- Veillez à bien fermer les portes des toilettes (détecteur pour l'éclairage et le chauffage).
- Ne pas se servir de la galerie comme raccourci pour aller seller vos poneys.
- Les WC doivent être laissés propres, mais n'hésitez pas à nous signaler toutes anomalies; comme fuite, éclairage défectueux ou manque de papier.